



UN(E) DÉPUTÉ(E) POUR PORTER KANAKY ?



ÉDITORIAL

Kanaky n'a jamais été aussi forte, et Kanaky n'a jamais été aussi menacée !

D'un côté la quasi unanimité des Kanak pour l'indépendance n'a jamais été aussi grande, ainsi que l'adhésion d'autres citoyens à cette volonté farouche de liberté, qu'ont déjà obtenue tous nos voisins.

De l'autre côté, l'État prétendument neutre a dû, devant le péril d'indépendance imminente, manœuvrer sans scrupules pour en éviter le verdict, avec l'aide de droites locales divisées et souvent haineuses, arc-boutées sur leurs privilèges. Alors, encore et toujours, il nous faut **préparer l'avenir et rester unis sur plusieurs fronts** :

- **Porter le fer dans leur assemblée nationale en y ayant un Député indépendantiste en « ambassadeur » serait un atout** : il faudrait à ce président mal élu trouver une majorité de 60 % au parlement pour modifier la constitution contre nous. Et il devient possible, notre électorat progressant, d'avoir là-bas un porte drapeau de l'indépendance qui parle haut et fort.
- **Tenir le cap de porter le travail dans nos institutions serait une belle avancée** pour améliorer le pays, au moment où les droites veulent faire éclater notre majorité au congrès

et au gouvernement ! Ils paniquent à l'idée d'abaisser leurs privilèges, et pire encore à l'idée que nous démontrions que leur gestion « expérimentée » de 30 ans était une calamité pour le peuple.

- **Renforcer notre force de conviction**, développer notre propre médiatisation, combattre aussi pied à pied les médias peu éthiques qui ressassent sans cesse contre nous. Notre modeste journal y apportera encore sa petite contribution avec conviction et honnêteté.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons savoir faire la part de l'important et du secondaire : nous avons aussi des défauts, et si la pauvreté mène certains à des excès, les responsabilités peuvent en étourdir d'autres... Luttons alors en conscience avec et pour nos populations, en argumentant et sans invectiver, dans la mesure et le respect.

Sinon, gare à nous, gare à eux : nous le savons tous, la seule option pour sauver notre droit à la liberté, à l'indépendance, serait alors notre droit à rébellion.

Bonne lecture, La rédaction.



DANS CE NUMÉRO

Éditorial 1

POLITIQUE

Un indépendantiste député, en ambassadeur de Kanaky ?! 2

Macron ii vs Kanaky 3

Le gel du corps électoral, point clé de notre histoire 4

ÉCONOMIE

Budget et réformes avancent, malgré les obstructions 5

ÉDUCATION

Les oubliés de 'notre' système éducatif 6

HISTOIRE

Le boucher de Iaai 7

POESIE

« Vérités adjacentes » 7

SOCIAL - JEUNESSE

Jeunesse de Kanaky, Calédonie, Océanie, ici, ailleurs... 8

UN INDÉPENDANTISTE DÉPUTÉ, EN AMBASSADEUR DE KANAKY ?!

Jusqu'en 1978, une circonscription unique représentait le pays.

Puis en 1978, c'est deux circonscriptions équitables : Côte Est avec les Îles d'un côté, et Côte Ouest dont le grand Nouméa de l'autre. C'est cohérent géographiquement et humainement. Politiquement aussi, car les deux camps sont représentés avec leurs 'fiefs' : Roch Pidjot indépendantiste à l'Est + Îles, et Jacques Lafleur RPCR à l'Ouest.

Depuis 1986 (redécoupage « Pasqua » au milieu des révoltes !) nos 2 circonscriptions sont modifiées pour empêcher l'élection d'un député indépendantiste : dans la 1^{ère} ils ont noyé la Province des Îles avec la ville de Nouméa et dans la 2^{ème} ils ont mis toute la grande terre avec l'agglomération du Grand Nouméa ! Un découpage géographique improbable et déloyal !

Ne pas avoir un pied à l'Assemblée Nationale (A. N.) a des inconvénients dans une France très centralisée. Pour faire entendre notre voix à Paris sur le bilan du référendum bidon du 12/12/2021, il a fallu demander à Moetai Brotherson, député indépendantiste polynésien, de parler en notre nom ! C'était le 6 janvier 2022. Une voix dissonante qui a porté fort. Il nous faut aujourd'hui un indépendantiste à l'A.N. !

Les indépendantistes n'ont jusqu'ici guère eu d'enthousiasme à participer à un scrutin biaisé qui n'était pas le nôtre : pourquoi aller à l'A. N. française quand on veut l'indépendance ?!

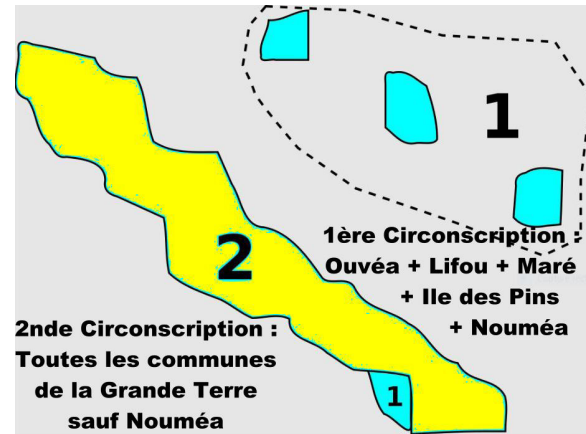
Mais à l'essai de 2017, Louis Mapou a obtenu 45% contre Gomès dans la 2^{ème} circonscription ! Dans la 1^{ère}, le FLNKS a été éliminé au 1^{er} tour et ce fut un duel Dunoyer contre Backès au 2nd tour ! (Les 2 députés du pays sont actuellement Gomes et Dunoyer, de Calédonie Ensemble).

En 2022, les ennemis Gomes / Backès sont associés dans la 1^{ère} circonscription ! Les Nouméens arbitreront sans doute la lutte à mort entre Ruffenach (Les Républi-

cains) et l'attelage bancal Dunoyer (CE) + Backès ('Loyalistes').

Mais la 2nde circonscription est aujourd'hui prenable.

Avoir un(e) candidat(e) (+ suppléant) aussi pour la 1^{ère} circonscription est possible, mais n'aurait probablement que l'intérêt de nous rendre plus visibles le temps d'une campagne, ce qui n'est pas négligeable éventuellement.



Quelques conditions pour réussir :

- Avoir bien sûr un(e) candidat(e) indépendantiste (et suppléant(e)), dans une stratégie unitaire, et une mobilisation unitaire pour la porter. Nous avons puissamment démontré notre unité dans l'abstention à la consultation puis à la présidentielle française : il nous faut la démontrer dans un vote massif qui soutiendra notre combat futur ! Il est temps de remobiliser.
- Ne pas considérer que nos « un an » de deuil empêchent une campagne : il n'y a quasiment plus de décès Covid et la plupart des coutumes de deuils Covid ont pu enfin avoir lieu.

Deux points nous sont favorables : la poussée indépendantiste n'a jamais été aussi forte, et les querelles, divisions, insultes sont en face un grand facteur de démobilisation de leurs électeurs écoeurés ! Et puis, il ne serait que justice que nous indépendantistes soyons au moins à égalité avec nos adversaires !

Le député pourra s'affilier ou s'associer à un groupe. Celui autour de « l'Union Populaire » de Mélenchon ? Nous devons alors peser fortement pour que s'effacent les mensonges sur la fin de l'ADN ou la suppression de notre corps électoral citoyen, et pour que prévale notre droit à l'indépendance, future avec des accords à négocier.



Moyens et pouvoirs d'un député :

Moyens : outre son indemnité et ses frais de représentation, il a un 'crédit' pour salarier des collaborateurs, de 1 150 000 F / mois, ce qui permet d'aider à faire connaître notre lutte ; il dispose d'un bureau à l'A. N. ; il peut aussi envoyer des courriers gratuitement aux électeurs, et utiliser la chaîne parlementaire publique 'LCP', qu'e les autres médias suivent.

Pouvoirs : il siège à l'A.N. et à ses commissions ; il y contribue aux lois, soumet des amendements, pose des questions publiques, adresse des courriers aux ministres...

Exemple concret : P. Gomes a beaucoup utilisé sa qualité de député pour 'booster' sa brochure anti indépendance « Pour que continue à vivre le rêve calédonien » (sic) en 2018 : 'Député' était noté en couverture, la présentation a été faite sur la chaîne LCP, puis à l'A. N., et répercutée dans les médias. La brochure a été distribuée gratuitement à la population.

Le Député adresse gratuitement des courriers aux 70 000 foyers calédoniens. Il passe aussi plus facilement dans les médias.

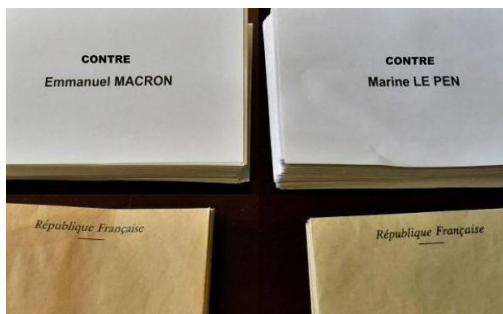
MACRON II vs KANAKY

La démocratie française, dévoyée par les médias des milliardaires et ceux de l'État, a produit dans les blocs géographiques français des résultats spectaculaires éloquents au second tour.

Les électeurs hexagonaux, exaspérés devant des choix contraints voire confisqués, ont voté contre Macron ou contre Le Pen plutôt que pour l'un d'eux, et d'autres se sont abstenus, plus que jamais. C'était la 3^{ème} fois qu'un postulant de droite, après avoir manœuvré avec les médias pour être opposé à un Le Pen au 2nd tour, leur faisait le coup du barrage républicain. Et comme cette fois ledit postulant était particulièrement arrogant et chargé de lourds passifs, les chiffres ont parlé :

En 2002, Chirac gagnait sur J.-M. Le Pen à 82,2 %, puis en 2017, Macron l'emportait sur M. Le Pen à 66,1 %. Cette fois, Macron l'emporte à 58,5 %, à peine sauvé du déshonneur par des gens de gauche qui ont voté pour lui en se pinçant le nez. Indication supplémentaire de ce refus de manipulation des français : l'abstention, à 20 % en 2002, était à 25,4 % en 2017, et à 28 % en 2022, un « score » inégalé depuis 53 ans !

Dans les outre-mer (Kanak à part) le raz de marée de l'Union Populaire au 1^{er} tour (plus de 60 % en moyenne !), s'est retrouvé à sec sans son Champion au 2nd



tour, ce qui a engendré un tsunami désespéré vers la droite extrême : tout sauf Macron !

Du coup, les scores moyens de 60 % pour Macron contre 30 % pour Le Pen en 2017 se sont inversés en 2022 !

Les ultra-marins ne sont pas vraiment à droite, mais l'allergie au Président sortant a été la plus forte !

Chez nous, le contraste est saisissant entre les leaders menteurs devenus macroniens de certaines droites locales, qui clament que leur champion a été plébiscité, et une base qui ne l'a pas suivi ! **Pour preuve, l'abstention a été massive : deux tiers des calédoniens** sont restés chez eux !

Pire, Macron a perdu des voix ici : 43 794 voix en 2022, contre 47 902 voix en 2017 !

Où sont donc passés tous les ultras, révoltés de ne pas avoir été invités aux votes locaux, et qui ne prennent pourtant pas la peine de voter pour la mère patrie ??

Pathétiques, leurs leaders affichent les résultats en pourcentages vides de sens

et cachent soigneusement une abstention qui en dit bien plus. Car obtenir 61 % des voix avec 65 % d'abstention signifie simplement que seuls 2 calédoniens sur 10 ont voté Macron (et 1,3 sur 10 pour M. Le Pen) !

De fait, les calédoniens ne sont pas dupes : la manœuvre politicienne de forcer le vote au 12/12/21 a mis mal à l'aise les calédoniens honnêtes qui connaissent un tant soit peu le monde Kanak : oui, c'était un coup bas d'avancer la consultation au 12/12, puis de la déclencher dans les circonstances dramatiques de deuils innombrables ou le monde kanak avait la tête et le temps occupés ailleurs. Et les calédoniens mesurent à quel point leurs leaders et le Président français les ont menés dans une impasse dangereuse ou la colère gronde face à l'injustice d'un sabotage de l'ADN puis d'une consultation bidon qualifiée hypocritement de 'triomphe républicain' !

Ainsi, on peut légitimement estimer que, si les indépendantistes sont restés en bloc chez eux, c'est le cas également de nombreux calédoniens, qui n'ont pas suivi l'enthousiasme artificiel pour E. Macron, voire M. Le Pen, de leaders des droites, empêtrés dans leurs luttes internes, dans leurs insultes, changements de groupes et d'obédiences ... pour les avantages qu'ils pourraient en obtenir ... eux seuls. 🐘

41 000 (!?) ÉLECTEURS INJUSTEMENT ÉCARTÉS DE «NOS» ELECTIONS?!

En 1953 le Ministre Jacquinot décide une « politique de peuplement » pour « défendre et maintenir sa présence dans cette partie du monde ». Il faut donc « introduire, sur une période de 12 à 14 ans, des immigrants métropolitains au nombre de 10 000 à 12 000 soit 3 000 familles ».

Mission accomplie : les 22 388 non kanak du recensement de 1956 sont comptés 45 329 en 1963, puis 54 379 en 1969. Les Kanak passent ainsi de 51 % à 46 % de la population.

En 1972, programme renforcé via la circulaire Messmer : les kanak ne sont plus que 41,7 % en 1976.

De 1976 à 1989, l'écart se resserre légèrement. L'immigration baisse et la démographie Kanak dépasse celle des non Kanak : le peuple indigène compte pour 45% en 1989.

De 1989 à 2014 : les accords (Matignon puis Nouméa) boostent l'immigration, et les Kanak passent de 45 % à 39 % ! L'ONU l'interdit pourtant (cf art. 'Corps électoral'), mais l'État ne les compte pas : ils ne sont pas citoyens !

La logique, l'honnêteté, dans ce contexte, est qu'ils restent à l'écart du vote local comme le prescrit toujours l'ADN. Mais la droite les manipule, leur fait croire que c'est injuste, et beaucoup n'ont pas lu l'ADN...

De 2014 à 2019, les émigrants dépassent les immigrants pour la 1^{ère} fois de l'histoire du pays ! Les Kanak repassent à un petit 40,5 %.

En 2022, le nombre connu de Résidents majeurs inscrits sur la LEG est de **34 517** (LEG 2022 = 218 781 / LESC 2021 = 184 364).

LE GEL DU CORPS ÉLECTORAL, POINT CLÉ DE NOTRE HISTOIRE

Les anti-indépendantistes, et le ministre Lecornu en campagne pour le Non, ont fait miroiter le dégel du corps électoral pour la « sortie » de l'Accord de Nouméa (ADN).

Ils laissent entendre que la liste électorale spéciale provinciales (LESP) et celle de la consultation (LESC) seront supprimées ! Il ne resterait que la liste électorale générale (LEG), ouverte à tous les Français avec 6 mois de résidence, pour tous les votes !

A l'inverse, les indépendantistes font bloc : la LESP doit être utilisée pour les prochaines provinciales, et la LESC s'il y a un nouveau référendum ! Car l'ADN « restera en vigueur » (...) « Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée ».

■ Qu'appelle-t-on corps électoral gelé ?

Jean-Marie Tjibaou avait obtenu que seuls les présents en 1988 puissent voter au référendum (annulé ensuite) de la sortie de l'Accord de Matignon en 1998.

Avec l'ADN le remplaçant, la LESP s'est ouverte à ceux arrivés entre 1988 et 1998 et inscrits sur la LEG de 1998, dès qu'ils ont 10 ans de résidence. Elle reste fermée à tout arrivant après 1998.

C'est le périmètre citoyen du futur peuple du pays commun, le principal acquis de l'ADN.

■ Qui est citoyen ?

On est citoyen si on peut être sur la LESP ou/et sur la LESC. Les derniers admis le sont en 1994 pour la LESC ou 1998 pour la LESP. Seuls ceux nés ensuite au pays, et y vivant à leurs 18 ans, peuvent être sur la LESP, s'ils ont un parent citoyen (pas toujours respecté), de même que les non natifs.

Être citoyen c'est voter aux provinciales, mais aussi bénéficier d'une préférence à l'emploi local.

Ouvrir la citoyenneté aux immigrants français, seuls concernés, c'est recoloniser massivement le pays et effacer 40 ans de décolonisation, depuis 1983 par Nainville-Les-Roches, puis Matignon, puis Nouméa. **Inacceptable !**

■ L'accumulation des litiges

À chaque révision annuelle des listes, la droite locale a inscrit des électeurs ne

remplissant pas l'obligation d'être inscrit avant sur la liste de 1998. Les anti-indépendantistes prétendaient que tout immigrant français pourrait voter après 10 ans ici : la colonisation aurait alors continué, avec juste un décalage de temps !

■ Le 'contre' des indépendantistes

En 2007, le FLNKS obtient le respect de la parole donnée : le Parlement français à la quasi-unanimité (droite et gauche) précise qu'il faut 10 ans de présence pour les seuls inscrits sur la LEG 1998, et non après inscription sur une LEG quelconque après 1998 ! Corps figé donc et non glissant !

En 2008, une 'commission politique et citoyenneté du FLNKS' est créée pour vérifier la sincérité des listes : de nombreux électeurs kanak n'y sont pas inscrits ! Et environ 4 000 arrivants français entre 1988 et 1998 ont été inscrits à tort, car souvent non-inscrits sur la LEG de 1998. En 2014, cette commission a engagé de très nombreux recours au tribunal. Pourtant, personne n'a été radié !

En 2015, le Comité des Signataires (CDS) confirme à l'unanimité « le caractère essentiel de la date du 8 novembre 1998 pour l'application de la restriction du corps électoral. Tous s'accordent pour reconnaître qu'aucun droit électoral n'a pu être acquis après cette date. »

En 2016, le CDS déclare « politiquement clos » le litige relatif aux inscriptions,

faites jusqu'en 2015 sur les LESP (et décide de ne pas publier les noms des inscrits relevés par l'expert et contestés par le FLNKS), « sous réserve du strict respect des dispositions de la loi (...) pour les inscriptions futures. »

■ Au bilan, la recolonisation de notre pays ne sera pas acceptée :

Outre les points ci-dessus, l'on peut s'appuyer sur 3 paroles qu'il serait imprudent d'ignorer :

- **La parole de la France dans l'ADN qui crée l'irréversibilité constitutionnelle :** « *Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette « irréversibilité » étant constitutionnellement garantie.* »
- **La parole de l'ONU par la résolution 35/118 (1980) qui demande le gel de l'immigration :** « *Les États membres adopteront les mesures nécessaires pour décourager ou prévenir l'afflux systématique dans les territoires sous domination coloniale d'immigrants et de colons venus de l'extérieur qui bouleversent la composition démographique de ces territoires et peut être un obstacle majeur à l'exercice vérifiable du droit à l'autodétermination.* »
- **Le droit à la résistance à l'oppression,** consacré par la résolution 2625 (1970) de l'ONU, « *lorsqu'ils réagissent et résistent (...), ces peuples sont en droit de chercher et recevoir un appui* », ainsi que par l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme dans la Constitution française : « *Ces droits [naturels] sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.* »

**LE CORPS ÉLECTORAL
NE BOUGERA PAS JUSQU'À
L'INDÉPENDANCE !**



BUDGET ET RÉFORMES AVANCENT, MALGRÉ LES OBSTRUCTIONS

Les présidentielles 2022 ont donné un semblant de répit aux attaques incessantes et frontales de la droite coloniale contre le gouvernement indépendantiste de M. Mapou.

Néanmoins, le vote « massif » (?!) en faveur du président sortant, E. Macron, n'était qu'une manière de remercier celui qui a maintenu la date de la 3^e consultation au 12 décembre 2021 en dépit de l'opposition du peuple kanak, seul peuple colonisé en Nouvelle Calédonie.

Les présidentielles passées, la droite coloniale va repartir à la charge, avec un angle d'attaque qu'elle affectionne depuis le début de l'année : l'agenda fiscal.

Face à cela, comment va réagir le gouvernement Mapou et la majorité « océanienne » au Congrès ?

La sortie de l'hémicycle du Congrès par les élus de la droite coloniale, pile au moment de l'examen du budget primitif

du pays le 29 mars est mémorable par son caractère ubuesque et pitoyable.

Pour le citoyen calédonien ordinaire, cet événement inattendu et incompréhensible fait penser à des mômes capricieux et frustrés qui n'ont pas eu leur sucette quotidienne.

Le refus agacé et compréhensible, du membre du gouvernement en charge de la fiscalité, de répondre aux questions pernicieuses d'un *Philippe Blaise* sur la réforme fiscale n'était évidemment qu'un faux prétexte pour justifier leur sortie.

Mais cette sortie traduit bien une stratégie concoctée par les revanchards « loyalistes » pour faire d'une pierre deux coups :

- Empêcher le vote du budget (l'on était à 2 jours de la date buttoir), et forcer le pays à être géré par le Haut Commissaire !
- Faire sauter le gouvernement indépendantiste. D'ailleurs, le 1^{er} vice-président de l'assemblée de la province sud, *Philippe Blaise*, lors de son passage le 7 février sur une radio locale, indiquait clairement leur volonté de « virer » le gouvernement à majorité indépendantiste soit par une démission de ses membres non indépendantistes, soit par un dépôt de motion de censure au Congrès !

Double échec à ce jour pour ces revanchards peu démocrates et ne supportant pas un rééquilibrage du pays.

Entre temps, d'autres élus de la droite coloniale, plus réalistes, ont tenté de calmer le jeu, à la fois pour ne pas ajouter

une autre crise à celle qui s'est installée depuis le 3^e référendum-bidon du 12 décembre 2021, mais aussi parce qu'il ne suffit pas de « virer » la majorité Océanienne, encore faut-il s'assurer d'une majorité de leur côté !!

Même si cela n'a guère été relevé par les médias, cet événement constitue bien une première.

Jamais un groupe d'élus d'opposition n'est sorti en pleine séance parce que ses amendements n'auraient pas été pris en compte par une majorité.

Si, pendant les 40 dernières années de pouvoir de la droite coloniale, les indépendantistes, jusqu'alors dans l'opposition, avaient quitté l'hémicycle du Congrès quand ils n'étaient pas pris en compte, cela aurait été un vrai bazar ! Et là, les médias se seraient fait un plaisir de titrer leur Une par un ironique « *le dur apprentissage de la démocratie par les indépendantistes* ! ». Cette fois, ils ont juste parlé prudemment de « Clash »...

Nul n'est dupe de l'agitation sur-médiatisée : elle a pour but de préparer les esprits des citoyens à un renversement potentiel du gouvernement Mapou à partir d'août...

La poursuite des mesures de réformes de la fiscalité...

Combattu avec acharnement lors de son passage au gouvernement par la droite coloniale dans un premier temps et subissant des auditions à n'en plus finir par la commission fiscale au congrès, le texte sur l'agenda fiscal est examiné enfin en séance publique au Boulevard Vauban le jeudi 5 mai 2022.

En outre, la commission fiscale procédera le mardi 31 mai à l'examen des deux

projets de loi du pays relatifs à la mine, à savoir celui instituant **une redevance sur les extractions de produits miniers** et celui instituant **une taxe sur les exportations de produits miniers**. Avant cela, la commission auditionnera successivement les représentants du syndicat des producteurs et exportateurs de minerai de nickel de NC (SEM) et les représentants du syndicat des industries de la mine (SIM).

L'adoption de ces textes fiscaux est importante dans le contexte actuel ou tout augmente au niveau des prix du fait du contexte international marqué par la crise ukrainienne. Elle permettra d'ouvrir des perspectives de financement des besoins du pays.

La lutte pour le ré-équilibrage, une meilleure justice sociale et répartition des richesses se poursuit ! 

UNE MAJORITÉ ILLÉGITIME GOUVERNE ?!

Aux provinciales 2019, Les indépendantistes et l' *Eveil Océanien* (EO) ont rassemblé 52 768 voix.

L'assemblée hétéroclite AEC + CE + RN + CNR a fait moins : 51 831 voix !

En élus au congrès, les Indépendantistes seuls sont 26, les *Déloyalistes* Assemblés sont 25.

La légitimité à gouverner est évidente : c'est celle du groupe cohérent et majoritaire plutôt que l'assemblée divergeant et sans cesse changeant des droites qui s'insultent !

Et l' EO est plus cohérent pour une gestion efficace et sociale du pays avec les Indépendantistes dans l'intérêt de ses habitants. Précision : les provinciales élisent pour gérer le pays, actuellement.

LES OUBLIÉS DE 'NOTRE' SYSTÈME ÉDUCATIF

Certaines données du service des statistiques du VR montrent ce que nous pressentions depuis longtemps : les écarts de réussite scolaire sont criants entre les collèges du pays ! Et bien sûr les moyens dont disposent les établissements ayant plus d'échec scolaire ne sont pas à la hauteur !

Voyons les écarts entre les résultats du contrôle continu des élèves de 3^{ème} et leurs notes aux épreuves de fin d'année, puis le nombre et le lieu d'affectation des enseignants titulaires, en lien avec les catégories sociales des familles.

Écarts entre les résultats : toute la côte Est, de Vao à Pouebo est sinistrée !

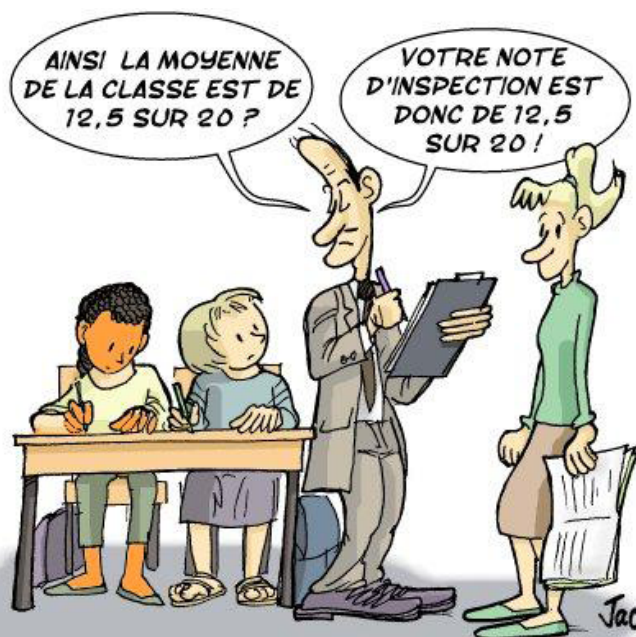
Les écarts d'évaluation pour un même élève, entre les contrôles continus (évalués par l'enseignant en « niveaux de maîtrise », qui donnent des points dans le calcul du DNB) et les examens de fin d'année anonymes (garantie de notation équitable) sont énormes, et aucun établissement de la côte Est n'y échappe !

Quand on transcrit en notes les « niveaux de maîtrise » évalués durant l'année, les écarts avec la note d'examen finale vont du simple au double dans tous les collèges de la côte Est, à l'exception de ceux, publics, de Poindimié et Hienghène.

Sur les 57 collèges publics et privés du pays, 10 établissements de la côte Est et les 3 collèges publics et privés d'Ouvéa sont dans les 20 derniers !

Quelles conséquences ces niveaux de maîtrise évalués trop haut en cours d'année entraînent-ils ?

C'est que cela masque les énormes difficultés des élèves les plus fragiles ! Difficultés constatées trop tard en fin d'année par les notes catastrophiques lors des examens du DNB, en mathématiques, français, histoire-géographie et sciences ! Dans les établissements les plus faibles, les élèves montrent des notes de 5 à 7/20. Le collège le plus 'haut' (Mariotti) affiche lui une moyenne supérieure à 15 sur 20 !



Pourtant, les résultats finaux au DNB sont bons, parfois excellents ! C'est que les niveaux catastrophiques sont masqués par les points surnotés des « niveaux de maîtrise » en cours d'année, et par un oral « maison » 'évidemment pas anonyme.

Conséquence, de nombreux parents tombent de haut quand leur enfant arrive au lycée : « Pourtant, il/elle avait de bons résultats au collège » !

Les enseignants titulaires ne sont pas affectés là où sont les milieux défavorisés !

On sait très bien que pour améliorer les résultats et viser la réussite scolaire, il faut aussi que les enseignants soient excellents : c'est leurs diplômes, leur titularisation ou non après inspections. Or dans les 20 établissements les plus « défavorisés » du pays (niveau scolaire des enfants et/ou de niveau social et d'études des familles), on trouve très peu d'enseignants titulaires et diplômés !

A quoi cela sert-il de faire venir chaque année des enseignants de France à grand renfort de millions, si c'est pour les affecter dans les collèges et lycées déjà favori-

sés de la province Sud et du Grand Nouméa ?

Les établissements qui ont les meilleurs résultats au DNB avec les écarts les moins importants sont évidemment ceux du Grand Nouméa avec 80 à 90 % de professeurs titulaires !

De trop rares établissements des Îles et de la Province Nord rivalisent pourtant avec ces collèges qui cultivent « l'excellence à la française » à coup de « classe européenne », « section internationale australienne », « option latin, grec et mandarin ».

En conclusion, nous devons enfin répondre aux attentes et vrais besoins de notre jeunesse !

Il est vraiment plus que temps de rendre publics les vrais chiffres de la réussite et de l'échec scolaire dans notre pays et de relancer les actions pour répondre aux vrais besoins de notre jeunesse.

Le Projet éducatif du pays est en sommeil depuis 3 ans, victime de la pandémie autant que de l'inaction d'une **vice-présidente du gouvernement**, théoriquement chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement (...), et notamment chargée des questions relatives à **l'égalité des chances** et à la **santé scolaire**. Vous avez bien lu : « animer », « contrôler », « égalité des chances », « santé scolaire » : de bien jolis mots mais qui n'ont aucune déclinaison concrète dans 'notre' système éducatif. 🐼

Dans notre prochain numéro, vous trouverez encore d'autres explications sur l'échec -voire l'abandon- scolaire, telles que l'inadaptation des programmes et leur non prise en compte des centres d'intérêts de l'enfant, la disparition du CDP, les manuels métros, etc.

LE BOUCHER DE IAAI



Merci à ceux qui l'ont rappelé : oui, nous surnommons ainsi celui qui vient de céder, M. Pons, ministre du Chirac 1er ministre de cohabitation du président Mitterrand, et principal organisateur du massacre inutile, évitable, et haineux de 19 militants indépendantistes à Ouvéa le 5 mai 1988.

Certains ont été brûlés vifs au lance flammes, d'autres liquidés à bout portant après s'être rendus ; la perfusion du leader blessé au combat Alphonse Dianou a été discrètement arrachée et il est mort à petit feu.

Ce fut un assaut de l'armée sur une prise d'otage négociable, une action

normalement réservée aux opérations extérieures, contre des étrangers.

L'amnistie perverse que nous avons dû ensuite accepter pour sauver nos militants survivants de très lourdes peines d'emprisonnement a aussi bloqué toute enquête sur cette boucherie revancharde et toutes les exactions des militaires, gradés et donneurs d'ordre.

B. Pons n'était pas des moindres coupables : qu'on ne compte pas sur nous pour une oraison funèbre indulgente. Il était aussi l'auteur des nomadisations en tribu ; à l'époque, nous avons eu au pays jusqu'à 1 militaire pour 7 kanak ! Il a cassé aussi les régions établies sous la Gauche, pour nous enlever tout ce que nous avons gagné par la lutte, dont la réforme foncière et quelque pouvoir régional. Il voulait dissoudre le FLNKS, soit-disant une poignée de terroristes terrorisant aussi les Kanak !

Que les jeunes qui ne connaissent pas encore bien cette histoire se renseignent auprès des anciens, lisent aussi le dossier 'Copidec' du « Bwenando » n°109/110 (site 'l'indépendant-knc', voir dans 'documents') ou qu'ils fassent leurs propres recherches...

Un immense merci à vous les 19, et une pensée émue pour toutes les souffrances de IAAI, familles, enfants, parents proches et éloignés.



Nous n'oublierons jamais !

« VÉRITÉS ADJACENTES »

Nous sommes face à notre destin
Agglutinés dans nos confins
Élémentaires, vides et sans fin
Monstrueux, avides de besoins.

Méprisés autant qu'incompris
C'est bien nous qui payons le prix
De toutes ces lois du pays
Plus de sacrifice c'est compris !

Nous désirons d'autres appétits
Pour nourrir nos Âmes en conflit
Exploser ces chaînes infinies
Libérer nos cœurs et nos vies.

Justice et paix, et tolérance
Pour une réelle reconnaissance
Oui c'est bien ça nos doléances
Vivre en ces confins sans méfiance.

Assez, stop, trop de concessions
Finie la manipulation
Luttons contre la répression
Pour notre saine Libération !



Le discours sur la perche - peinture de MYC

BULLETIN D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY Date :

Notre journal vit par les abonnements et ventes à la criée – merci pour votre contribution. Envoyer ce bulletin + règlement à **ÉLAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMÉA CEDEX**. Ou ODV + nous informer : lavoixdekanaky@gmail.com

Pour NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 1 000 FCFP ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 3 000 FCFP ou +.

Hors NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 10 € ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 30 € ou +

Banque : SGCB Compte : 18319 06711 43116927013 46 IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Je fais mon paiement par ■ : ☐ Espèce ☐ Virement bancaire (ODV : compte ci-dessus). ☐ Chèque à « Élan des Conques »

Adresse demandée d'envoi des journaux ■ : ☐ par e-mail ☐ en format papier ☐ ou les 2 modalités d'envoi

NOM ou STRUCTURE : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Contact : Tél : Email (infos+envoi .pdf):

JEUNESSE DE KANAKY, CALÉDONIE, OCÉANIE, ICI, AILLEURS...

Écrire sur la jeunesse : un risque. La lecture d'une société part souvent du caractère déviant d'une population. La jeunesse en fait partie, et on l'affuble de tous les travers de sa société.

Notre jeunesse souffre des accusations permanentes d'être « ingérable ». Elle est devenue un prisme pour regarder l'évolution de notre société, à la fois notre « coupable idéal » et le « bouc émissaire » de notre immobilisme.

Notre dérèglement social serait sa faute, sous-entendu celle des Kanak, incapables de « se tenir ».

Et si le climat de violence et d'insécurité était la conséquence de ce dérèglement sur une part de la jeunesse ?

Le visage de la jeunesse Kanak est devenu la valeur cardinale qui incarne l'insécurité et/ou son sentiment.

Malheureusement pour elle, même les siens l'accusent parfois d'être à l'origine de cette stigmatisation.

C'est une injustice.

Souvent accusée de manquer de repères, notre jeunesse est en fait pleine de ressources, de dynamisme et d'imagination.

Il n'y a pas une jeunesse mais plusieurs. La « jeunesse calédonienne » est un abus de langage frôlant parfois la malhonnêteté.

La première d'entre elles est la jeunesse Kanak, au centre de toutes les accusations et stigmatisations. Mais elle est enracinée comme jamais dans son pays. Sa participation déterminée lors des consultations le prouve : son pays, plus qu'une histoire de cœur, est une soif de reconnaissance.

Le projet colonial d'anonymisation massive a fait du Kanak un étranger, un marginalisé chez lui.

« La jeunesse est un patrimoine en devenir et un héritier sans avenir » : c'est le titre d'une conférence que j'ai préparée pour l'ARP (Association pour la Réhabilitation du Patrimoine) de Do-Néva, afin d'interroger les processus de transmission et leurs contenus.

La jeunesse Kanak n'a pas perdu ses repères. Elle a « reformulé » certains principes de sa société d'origine pour être en phase avec les autres. En cela elle est en résonance avec son époque.

Même si une minorité pose des actes de violence que certains qualifient de « délinquance », la grande majorité trace son sillon

en écho à sa société d'origine.

Cette minorité active accusée de tous les maux, est doublement victime d'un face-à-face entre sa société d'origine et la société coloniale. L'accabler de tous les maux n'est pas lui rendre service.

Ce n'est pas tant la jeunesse qui s'égare que le monde des adultes qui se sclérose dans des valeurs érigées en clôture hermétique pour défendre des héritages décontextualisés de la société dominante.



L'humiliation est un sentiment permanent ; elle alimente la rage qui habite le jeune.

La jeunesse Kanak est à la fois acteur et spectateur du processus de dépossession de son peuple, de son être. Elle n'est pas dupe mais consciente des manquements et contradictions.

Les consultations ont vu une jeunesse s'impliquer, affirmer haut et fort son appartenance à un peuple. Pourquoi cet engouement ? Elle est sûre d'une chose : seule l'indépendance lui donnera sa dignité.

En parallèle, une jeunesse en quête d'« identité vraie » perturbe l'ordre établi : sa quête passe par une remobilisation des pratiques permettant d'atteindre celle-ci.

Deux exemples :

- **le tatouage** du visage est depuis plus d'une décennie la marque d'un rite de passage des peuples premiers. A la fois négation de son identité d'origine et sublimation. Le jeune, surtout chez les garçons, s'affranchit de sa culture qui met le visage au centre de l'échange. Cette

pratique ne peut pas être minimisée comme une marque de celui qui sort de prison. Elle est le résultat d'un processus de civilisation qui entre aussi en opposition avec les siens. Le tatouage sur le visage est là pour le cacher, le rendre « méconnaissable ». Tout sauf anodin.

Le tatouage des jeunes filles avec des flèches faitières sur le dos ou la jambe est aussi l'affirmation d'un fort sentiment d'appartenance qui sécurise.

- **La circoncision** est l'autre exemple de cette remobilisation identitaire. Le retour de cette pratique souligne la forte envie de retrouver le sens premier d'être Kanak.

Oui la jeunesse pose, par sa façon d'être, le sens de faire société en 2022.

La jeunesse, qu'elle soit au visage tatoué, pieds nus, à capuche, ou ... en voiturette, reflète sa société, sa communauté. La richesse et la force d'un pays résident dans sa capacité à donner à sa jeunesse la possibilité de se tromper, et le défi majeur reste les 'frontières' ancrées dans les rapports sociaux.

La jeunesse calédonienne n'existe pas (pas encore) mais la jeunesse Kanak est présente et le revendique.

L'autre défi pour la société Kanak est d'écouter, **d'entendre et d'accepter le changement**. Pas de tout casser et de tout enterrer, mais de redonner du sens à une culture plus qu'à des traditions.

La jeunesse Kanak suit l'évolution de son temps et a des repères. Elle mange aussi bien dans sa maison que dans celle de l'Autre. Elle puise ce qui peut l'être dans ce qui lui arrive et c'est sa raison d'être.

Être jeune en Kanaky est un défi permanent et en tous lieux, pour relever la tête.

J. P.

La voix de Kanaky

Bimestriel • Responsable de publication :
Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA
CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com
Imprimé en 4000 exemplaires
par Graphoprint • ISSN N°260663239